



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Public visé et Pré requis de la formation : Aucun

Durée : 2 jours

Heures : 14 h

Nombre maximum de places par session : 10

Délai d'accès à la formation : 15 jours avant le début de la formation

Prix : 210 € / pers.

Code CPF : 72134

Désignation CPF : Sauveteur Secouriste de Travail (SST)

Taux de satisfaction : 86.67%

Taux de validation : 99%

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Formation et locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, un contact avec notre centre de formation est impératif

Actions de formation

OBJECTIFS

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : situer le cadre juridique de son intervention, réaliser une protection adaptée, examiner la(les) victimes(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir, faire alerter ou appeler en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, secourir la victime de manière appropriée, situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise à Santé et la Sécurité au Travail, contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention, informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s).

MATERIEL

Tenue vestimentaire : prévoir une tenue décontractée afin de ne pas être gêné par les mises en situation pratique effectuées au sol.

DÉOUCHÉS

Formation permettant de devenir sauveteur secouriste référencé dans les listes de personnels habilités au sein de son entreprise.

ÉQUIVALENCES

PSC1

DESCRIPTIF

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

VALIDATION

Certificat de l'INRS - Sauveteur Secouriste du Travail d'une durée de validité 24 mois

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation climatisée, tableau blanc, vidéo projecteur, support de cours SST, mannequins adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur de formation avec accessoires, kit de maquillage et trousse de secours, plan d'intervention INRS avec pictogrammes.

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur spécialisé détenteur d'une habilitation INRS en cours de validité

ÉVALUATION

Formative tout au long de la formation et certificative : chaque candidat devra valider 2 épreuves certificatives : une situation d'accident simulé - un questionnaire sur la prévention selon la grille certificative SST INRS.

Contenu pédagogique

Selon le document de référence de l'INRS Compétence 1 : Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (Cadre juridique et champ d'intervention). Compétence 2 : Réaliser une protection adaptée pour soi même et les autres. Compétence 3 : Examiner la victime - Reconnaître les signes qui menacent la vie d'une personne (le saignement abondant, l'étouffement, l'inconscience) . Compétence 4 : Alerter ou faire alerter. Compétence 5 : Secourir et adopter la bonne conduite lorsque :

- une victime saigne abondamment
- une victime s'étouffe
- une victime présente un malaise
- une victime se plaint de brûlures
- une victime se plaint de douleur empêchant ses mouvements
- une victime ne saigne pas abondamment
- une victime ne répond pas mais respire (PLS)
- une victime ne répond pas et ne respire pas (RCP et pose de DSA)

Compétence 6 : Situer son rôle de SST dans la prévention de l'entreprise. Compétence 7 : Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail . Compétence 8 : Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention. Bilan et évaluation de la formation.